



## CONTACT | Médias :

+31.20.550.4488 (Amsterdam), +32.2.509.1392 (Bruxelles)

+351.217.900.029 (Lisbonne), +44.20.7379.2789 (Londres)

+1.212.656.2411 (New York), +33.1.49.27.11.33 (Paris)

## CONTACT | Relations investisseurs :

+1.212.656.5700 (New York)

+33.1.49.27.58.60 (Paris)

**NYSE Euronext annonce sa stratégie de compensation européenne**  
*Création à Londres et à Paris de nouvelles chambres de compensation dédiées*  
*La relation commerciale avec le groupe LCH.Clearnet prendra fin en 2012*

*Amsterdam, Bruxelles, Lisbonne, Londres, New York, Paris – Le 12 mai 2010 –* NYSE Euronext a annoncé aujourd'hui, sous réserve de l'approbation des autorités réglementaires, le transfert d'ici fin 2012 de ses activités européennes de compensation de titres et d'instruments dérivés vers deux nouvelles chambres de compensation dédiées et basées à Londres et Paris. LCH.Clearnet Ltd à Londres et LCH.Clearnet SA à Paris ont été informés que les contrats de compensation actuels de NYSE Euronext prendront fin à cette date. Aucune commission de résiliation ou pénalité ne sera versée.

Les nouvelles chambres de compensation s'inscrivent dans le cadre du plan stratégique de NYSE Euronext visant à proposer des services de compensation au Royaume-Uni et dans la zone euro. Ces chambres de compensation viendront compléter l'offre diversifiée de NYSE Euronext en matière de négociation au comptant et sur instruments dérivés. Par ailleurs, la compensation des activités européennes de NYSE Euronext sera redéployée en fonction des classes d'actifs afin de mieux répondre aux besoins des clients. Ainsi, la nouvelle chambre de compensation de Londres traitera les produits cotés sur taux d'intérêt, matières premières et devises, tandis que la nouvelle chambre de compensation de Paris traitera les actions et les dérivés sur actions.

La mise en œuvre de cette stratégie générera les avantages suivants pour les clients de NYSE Euronext : a) la mise en place de systèmes de compensation communs, développés à partir d'une technologie existante afin de limiter au maximum les problèmes de migration pour toutes les classes d'actifs cotés sur NYSE Euronext, permettra de générer d'importantes économies opérationnelles pour les clients par rapport aux dispositifs actuels ; b) la meilleure distribution et le regroupement des instruments dont les risques sont corrélés au sein des deux nouvelles chambres de compensation (l'une de droit anglais et l'autre de droit français) permettront de réaliser de plus grandes économies en capital que les dispositifs actuels ; et c) des conditions financières intéressantes.

Ces nouveaux dispositifs représenteront également de nombreux avantages pour les actionnaires de NYSE Euronext. La nouvelle stratégie s'inscrit dans le prolongement de la création de NYSE Liffe Clearing en 2009, lorsque NYSE Liffe, filiale à 100% de NYSE Euronext, a commencé à compenser ses propres activités sur produits dérivés cotés à Londres en tant que Marché Réglementé (*Recognised Investment Exchange*) tout en externalisant ses activités bancaires, de garantie et de gestion des défaillances à LCH.Clearnet Ltd. Conformément à la nouvelle stratégie, NYSE Euronext mettra fin à tous ses dispositifs contractuels d'externalisation avec les filiales du groupe LCH.Clearnet Ltd à Londres et à Paris pour prendre le contrôle des opérations de compensation et du développement de ses activités au comptant et sur produits dérivés en Europe. NYSE Euronext prévoit également d'étendre ses services de compensation aux marchés de gré à gré et à certaines autres plateformes de négociation sur la base d'offres commerciales intéressantes et compétitives.

NYSE prévoit d'investir jusqu'à 60 millions de dollars d'ici à la fin de l'année 2012 pour la création de ses deux nouvelles chambres de compensation, dont une partie sous la forme d'investissements. A partir de 2013, NYSE Euronext prévoit de réaliser les résultats suivants : (i) des revenus supplémentaires d'au moins 100 millions de dollars par an grâce à l'internalisation des activités de compensation des opérations sur titres et instruments dérivés de son marché européen ; et (ii) une réduction significative des coûts grâce à l'internalisation des services de compensation actuellement fournis à NYSE Liffe par LCH.Clearnet Ltd.

Pendant que la construction des nouvelles chambres de compensation *de novo* progresse, NYSE Euronext reste ouvert aux discussions concernant une potentielle restructuration de LCH.Clearnet Group Ltd, et/ou de ses filiales. Si ces discussions amenaient à la conclusion ferme qu'une telle voie de restructuration, concernant les activités de compensation à Londres et/ou Paris, pouvait offrir davantage de bénéfices aux clients et aux actionnaires de NYSE Euronext plutôt que la poursuite de la construction *de novo*, cela serait attentivement examiné par le Conseil de NYSE Euronext et des annonces supplémentaires seraient faites le cas échéant.

Duncan Niederauer, Directeur Général de NYSE Euronext, a déclaré : *« A la suite d'un examen approfondi de notre stratégie, nous avons conclu que nous devons améliorer nos dispositifs de compensation tout en préservant nos relations réglementaires actuelles en Europe. Il s'agit d'un projet stimulant et transformateur qui apportera de nombreux avantages à nos clients tout en renforçant la présence du groupe dans les deux principaux centres financiers européens que sont Londres et Paris. Après l'installation réussie de notre nouvelle plateforme de négociation stratégique, UTP, couvrant toutes nos activités à travers le monde, nous sommes désormais engagés à investir également dans l'infrastructure stratégique post-transaction en Europe. »*

Dominique Cerutti, Directeur Général Adjoint de NYSE Euronext, a ajouté : *« Nous avons l'intention de travailler avec tous nos clients pour nous assurer de fournir une solution de compensation compétitive et de pointe, qui réponde à leurs besoins à la fois pour les titres cotés et pour les marchés de gré à gré, pour les sous-jacents comme pour les produits dérivés. Au cours des trente prochains mois pendant lesquels nous construirons les nouvelles chambres de compensation, nous entretiendrons également un dialogue permanent et étroit avec le groupe LCH.Clearnet. L'intégrité opérationnelle continue des dispositifs actuels, et la transition la plus fluide et efficace possible vers les nouveaux dispositifs sont de la plus haute importance pour NYSE Euronext. Nous maximiserons les synergies pour le bénéfice de nos clients et de nos actionnaires à chaque fois que nous le pourrons ».*

Tout au long du projet, NYSE Euronext continuera de participer au dialogue permanent avec les autorités de réglementation et les décideurs européens afin de s'assurer que la nouvelle législation et les nouvelles normes réglementaires éventuellement mises en œuvre : (a) favorisent des marchés plus sécurisés avec une meilleure gestion du risque ; et (b) permettent l'innovation, l'investissement et la concurrence en termes d'infrastructure de marché européenne.

NYSE Euronext informera régulièrement les autorités de réglementation et les clients de l'avancée du projet. Des informations supplémentaires seront communiquées en temps voulu.

#### **Notes aux rédacteurs:**

#### **A propos de NYSE Euronext**

NYSE Euronext (NYX) est l'un des principaux opérateurs de marchés financiers et fournisseurs de technologies de négociation innovantes. Sur ses marchés en Europe et aux Etats-Unis se négocient des actions, des contrats à terme, des options, des produits de taux et des ETP (exchange-traded products). Avec un total de près de 8.000 valeurs cotées (à l'exception des produits structurés européens), les échanges sur les marchés au comptant de NYSE Euronext - le New York Stock Exchange, NYSE Euronext, NYSE Amex, NYSE Alternext et NYSE Arca - représentent un tiers des volumes mondiaux, ce qui en fait le groupe

boursier le plus liquide au monde. NYSE Euronext gère également NYSE Liffe, un des premiers marchés dérivés en Europe et le deuxième marché dérivés mondial en valeur des échanges. Le groupe offre une large gamme de produits et de solutions technologiques, de connectivité et de données de marché à travers NYSE Technologies. NYSE Euronext fait partie de l'indice S&P 500 et est le seul opérateur boursier appartenant à l'indice S&P 100 et figurant au classement Fortune 500. Pour plus d'informations : [www.nyx.com](http://www.nyx.com)

#### **A propos des contrats de compensation européens actuels de NYSE Euronext**

Il existe actuellement deux contrats de compensation entre les filiales opérationnelles de NYSE Euronext en Europe et des filiales de LCHClearnet Group Ltd : (i) un contrat de 30 mois conclu entre LCHClearnet SA et les différents marchés Euronext à Paris, Amsterdam, Bruxelles, Lisbonne et Londres portant sur l'externalisation totale de la compensation des titres cotés et/ou des instruments dérivés cotés ; et (ii) un contrat de 12 mois conclu entre LCHClearnet Ltd et NYSE Liffe à Londres portant sur l'externalisation des services bancaires, de garantie et de gestion des défaillances pour les instruments dérivés cotés. Le contrat avec LCHClearnet SA a fait l'objet d'un avis de résiliation et LCHClearnet Ltd a été informé de l'intention de NYSE Liffe de résilier son accord d'externalisation. Ces deux contrats resteront en vigueur jusqu'à leur expiration en 2012. NYSE Euronext ne sera tenu de verser aucune commission ou pénalité à leur expiration.

#### **Avertissement concernant les déclarations prospectives**

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives, notamment des déclarations prospectives au sens de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces déclarations prospectives englobent, sans caractère limitatif, des déclarations concernant les plans, les objectifs, les attentes et les intentions de NYSE Euronext, ainsi que d'autres déclarations qui ne se rapportent pas à des faits actuels ou historiques. Les déclarations prospectives sont basées sur les attentes actuelles de NYSE Euronext et mettent en jeu des risques et des incertitudes qui pourraient être à l'origine de différences importantes entre les résultats réels et ceux exprimés de façon explicite ou implicite dans ces déclarations prospectives. Les facteurs susceptibles d'être à l'origine d'une différence importante entre nos résultats réels et nos anticipations actuelles englobent notamment, sans caractère limitatif : la capacité de NYSE Euronext à mettre en œuvre ses initiatives stratégiques, les conditions et les évolutions économiques, politiques et de marché, les réglementations publiques ou celles régissant le secteur d'activité, le risque de taux d'intérêt et la concurrence américaine et internationale, ainsi que d'autres facteurs détaillés dans le document de référence 2009 de NYSE Euronext déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (enregistré le 22 avril 2010 sous le No. D.10-0304), dans le Rapport Annuel 2009 inclus dans la Form 10-K ainsi que dans d'autres publications périodiques déposés auprès de la *Securities and Exchange Commission* américaine ou de l'*Autorité des Marchés Financiers* française. En outre, ces déclarations prospectives sont fondées sur des hypothèses susceptibles d'évoluer. En conséquence, les résultats réels peuvent être sensiblement supérieurs ou inférieurs aux résultats projetés. L'inclusion de ces projections ne saurait être considérée comme une déclaration de la part de NYSE Euronext sur l'exactitude future de ces projections. Les informations contenues dans ce communiqué de presse sont valables uniquement à ce jour. NYSE Euronext décline toute obligation d'actualiser les informations contenues dans les présentes.